

# 23<sup>e</sup> Rapport annuel sur la transparence fiscale à la pompe

Fédération canadienne des contribuables

20 MAI 2021

Fédération  
canadienne des

**contribuables**

# Contenu

<b>À propos de la Fédération canadienne des contribuables</b>	<b>1</b>
<b>Sommaire</b>	<b>2</b>
<b>Taxes sur l'essence au Canada</b>	<b>3</b>
Palmarès des prix de l'essence	3
Palmarès des taxes sur l'essence	3
Changements fiscaux depuis l'année dernière	4
Taxes carbone canadiennes	5
Taxes-sur-les-taxes	5
<b>Répartition des taxes par litre</b>	<b>7</b>
Essence	7
Diesel	7
<b>Taxe par plein</b>	<b>8</b>
<b>Notes méthodologiques</b>	<b>8</b>
<b>Annexe</b>	<b>9</b>
Malhonnêteté de la taxe carbone	9

# À propos de la Fédération canadienne des contribuables

La Fédération canadienne des contribuables est un organisme à but non-lucratif, non-partisan, de défense des citoyens, qui lutte pour moins d'impôts, moins de gaspillage et plus d'imputabilité au gouvernement. La FCC a été fondée en Saskatchewan en 1990 lorsque l'*Association of Saskatchewan Taxpayers* et la *Resolution One Association of Alberta* ont joint leurs forces afin de créer une association nationale de défense des contribuables. Aujourd'hui, la FCC a plus de 235 000 supporteurs à travers le pays.

La FCC a un bureau fédéral à Ottawa, ainsi que des bureaux régionaux en Colombie-Britannique, en Alberta, dans les Prairies (SK et MB), en Ontario, au Québec et dans le Canada Atlantique (NB, PE, NS et NL). Les bureaux régionaux de la FCC font de la recherche et des activités en lien avec leur mission de défense des contribuables de leurs régions, en plus de leur rôle de représentants locaux d'initiatives pancanadiennes.

Les bureaux régionaux de la FCC font des centaines d'entrevues à chaque mois, tiennent des conférences de presse et émettent régulièrement des communiqués de presse, lettres d'opinion et autres publications au nom de tous les supporteurs de la FCC. La publication phare de la FCC, le magazine *The Taxpayer* (en anglais seulement) est publié quatre fois par année. Les courriels Info-action sont

envoyés au fur et à mesure que des enjeux font surface. Les bureaux de la FCC envoient aussi des commentaires semi-hebdomadaires à plus de 800 médias et personnalités publiques dans l'ensemble du pays.

Chaque contribuable canadien supportant la mission de la Fédération canadienne des contribuables peut, gratuitement, devenir l'un de nos sympathisants en s'inscrivant à notre liste d'envoi Info-action. Les sympathisants ayant fait un don peuvent aussi recevoir notre publication phare, le magazine *The Taxpayer* (en anglais), publié 4 fois par an.

La Fédération canadienne des contribuables est un organisme indépendant, sans affiliation institutionnelle ou partisane. Il est prohibé pour ses employés et membres du conseil d'administration d'être membres de partis politiques. En 2019-2020, la Fédération a amassé 4,8 millions de dollars grâce à 31 665 dons. Les dons effectués à la FCC ne sont pas déductibles d'impôt.

Fédération  
canadienne des  
**contribuables**

**Fédération canadienne des contribuables**

PO Box 14043 Richmond Road PO,  
Calgary, AB T3E 7Y7

## Sommaire

La journée annuelle de la transparence fiscale à la pompe met en évidence les taxes cachées que les Canadiens et Canadiennes paient lorsqu'ils font un plein d'essence. Les taxes sur l'essence incluent les taxes de vente qui sont clairement indiquées sur vos reçus, tout comme les taxes d'accise fédérale et provinciales et les taxes carbone qui ne figurent pas sur vos reçus. Dans certaines villes, vous payez aussi une taxe cachée pour le financement du transport en commun.

En Ontario, en Alberta, en Saskatchewan et au Manitoba, le gouvernement fédéral a imposé sa propre taxe sur le carbone. Dans toutes les autres provinces, la taxe carbone est de juridiction provinciale.

Malgré la pandémie, le 1<sup>er</sup> avril 2021, le gouvernement fédéral a augmenté la taxe sur le carbone de 30 \$ à [40 \\$ par tonne](#), une augmentation de 10\$ par tonne. Ottawa prévoit l'augmenter à 50 \$ la tonne d'ici 2022, puis de 15 \$ annuellement jusqu'à ce qu'elle atteigne 170 \$ la tonne en 2030.

Selon l'[Agence du revenu du Canada](#), l'augmentation de la taxe sur le carbone se traduit en un coût de 8,8 sous sur chaque litre d'essence. En 2030, l'augmentation de la taxe sur le carbone se traduira par une augmentation de 39,6 sous au prix d'un litre d'essence.

Le Québec et la Nouvelle-Écosse utilisent des systèmes de marché du carbone, qui facturent tous deux des montants par tonne inférieurs au taux fédéral, mais qui ont tout de même été approuvés par celui-ci.

Terre-Neuve-et-Labrador a augmenté sa taxe sur le carbone le 7 novembre 2020, de 20 \$ par tonne à 30 \$ par tonne.

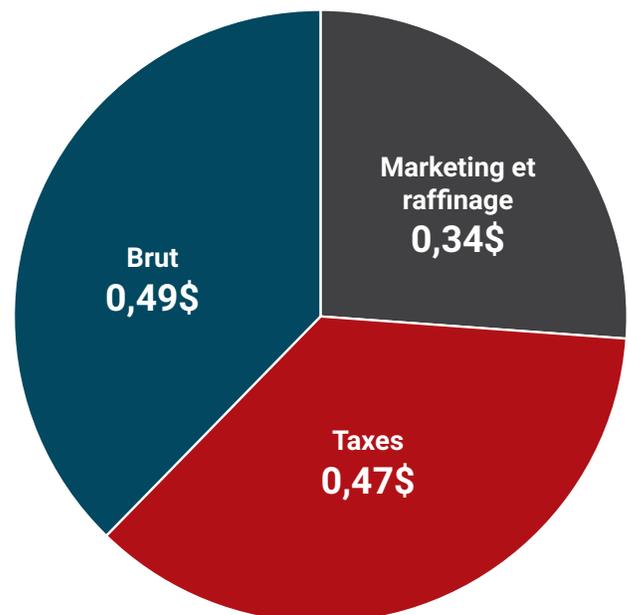
Le 1<sup>er</sup> avril 2021, la [Colombie-Britannique](#) a augmenté sa taxe sur le carbone de 40 \$ à 45 \$ par tonne et devrait l'augmenter à 50 \$ par tonne le 1<sup>er</sup> avril 2022. Le Nouveau-Brunswick a augmenté sa taxe sur le carbone le même jour, de 30 \$ par tonne à 40 \$ par tonne,

L'Île-du-Prince-Édouard n'a annoncé aucun changement à son taux de taxe sur le carbone en 2021.

Le gouvernement fédéral a augmenté sa taxe sur le carbone pour la deuxième fois depuis le début de la pandémie, à 40 \$ par tonne. Cela a augmenté les taxes sur le carbone en Alberta, en Saskatchewan, au Manitoba et en Ontario.

Toutes les informations concernant le prix de l'essence et du diesel contenues dans ce rapport sont tirées des [données de prix](#) pour avril 2021 compilées par Kent Marketing Services Limited.

**Composantes du prix de l'essence**  
**1,30\$ par litre**



# Taxes sur l'essence au Canada

## Palmarès des prix de l'essence

Vancouver paie l'essence la plus chère au pays, à 1,52\$ par litre (moyenne d'avril 2021), dont 54 sous de taxes. Victoria a le deuxième prix le plus élevé au pays, à 1,48\$ par litre. Le reste de la Colombie-Britannique arrive en quatrième position, à 1,33\$ par litre. La différence entre ces trois régions de la même province s'explique partiellement par les taxes pour le financement du transport en commun appliquées à Vancouver (18,5 sous par litre) et Victoria (5,5 sous par litre). Terre-Neuve-et-Labrador se classe en troisième position.

## Palmarès des taxes sur l'essence

Montréal et Vancouver paient les taxes sur l'essence les plus élevées au pays, à 54 sous par litre. Elles sont suivies de près par Terre-Neuve-et-Labrador à 50 sous par litre. Tant Vancouver que Montréal ont des taxes pour le financement du transport en commun.

### Palmarès des prix de l'essence

	Province/ Ville	Prix à la pompe	Prix avant-taxes	Taxes	Part des taxes
1	Vancouver	1,52\$	0,98\$	0,54\$	36%
2	Victoria	1,48\$	1,01\$	0,47\$	32%
3	Terre-Neuve-et-Labrador	1,43\$	0,93\$	0,50\$	35%
4	Colombie-Britannique excepté Vancouver et Victoria	1,33\$	0,92\$	0,41\$	31%
5	Montréal	1,28\$	0,74\$	0,54\$	42%
6	Saskatchewan	1,28\$	0,88\$	0,40\$	31%
7	Ontario	1,27\$	0,79\$	0,48\$	38%
8	Nouvelle-Écosse	1,26\$	0,83\$	0,43\$	34%
9	Nouveau-Brunswick	1,26\$	0,80\$	0,46\$	37%
10	Î.-P.-É.	1,26\$	0,85\$	0,42\$	33%
11	Québec au taux régulier	1,25\$	0,77\$	0,48\$	39%
12	Manitoba	1,22\$	0,84\$	0,39\$	32%
13	Alberta	1,21\$	0,84\$	0,38\$	31%

\*Dollars par litre

### Palmarès des taxes sur l'essence

	Province/ Ville	Taxes	Prix avant-taxes	Prix à la pompe	Part des taxes
1	Montréal	0,54\$	0,74\$	1,28\$	42%
2	Vancouver	0,54\$	0,98\$	1,52\$	36%
3	Terre-Neuve-et-Labrador	0,50\$	0,93\$	1,43\$	35%
4	Québec au taux régulier	0,48\$	0,77\$	1,25\$	39%
5	Ontario	0,48\$	0,79\$	1,27\$	38%
6	Victoria	0,47\$	1,01\$	1,48\$	32%
7	Nouveau-Brunswick	0,46\$	0,80\$	1,26\$	37%
8	Nouvelle-Écosse	0,43\$	0,83\$	1,26\$	34%
9	Î.-P.-É.	0,42\$	0,85\$	1,26\$	33%
10	Colombie-Britannique excepté Vancouver et Victoria	0,41\$	0,92\$	1,33\$	31%
11	Saskatchewan	0,40\$	0,88\$	1,28\$	31%
12	Manitoba	0,39\$	0,84\$	1,22\$	32%
13	Alberta	0,38\$	0,84\$	1,21\$	31%

\*Dollars par litre

## Changements fiscaux depuis l'année dernière

Le Nouveau-Brunswick a la plus forte augmentation des taxes sur l'essence par rapport à l'année précédente. La Nouvelle-Écosse et l'Ontario sont à égalité pour les prochaines augmentations les plus importantes.

Une partie de l'augmentation de la taxe peut être attribuée à l'augmentation des revenus des taxes de vente ayant résulté de la hausse des prix de l'essence avant taxes. C'est le cas en Nouvelle-Écosse par exemple, qui a connu une forte augmentation en raison de sa TVH de 15 pour cent.

Certaines provinces ont également vu les taxes sur les carburants augmenter.

Les factures de taxes du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario ont augmenté en raison de l'augmentation des taxes sur le carbone dans ces provinces de 6,6 à 8,8 sous par litre.

Terre-Neuve-et-Labrador a réduit sa taxe provinciale sur l'essence de 2 sous par litre pour compenser l'augmentation de 2 sous par litre des taxes sur le carbone dans cette province, mais sa facture totale de taxe sur l'essence a tout de même augmenté de 6 sous par litre par rapport à l'année précédente.

Les taux de taxe sur les carburants des autres provinces n'ont pas changé au cours de la dernière année.

### Changements depuis l'année dernière

	Province/ Ville	Prix à la pompe (\$/L)	Taxes (\$/L)
1	Nouveau-Brunswick	0.52\$	0.09\$
2	Nouvelle-Écosse	0.57\$	0.08\$
3	Ontario	0.48\$	0.08\$
4	Manitoba	0.54\$	0.07\$
5	Î.-P.-É.	0.52\$	0.07\$
6	Terre-Neuve-et-Labrador	0.61\$	0.06\$
7	Montréal	0.42\$	0.05\$
8	Saskatchewan	0.59\$	0.05\$
9	Alberta	0.56\$	0.05\$
10	Québec au taux régulier	0.43\$	0.03\$
11	Vancouver	0.55\$	0.03\$
12	Victoria	0.48\$	0.03\$
13	Colombie-Britannique excepté Vancouver et Victoria	0.47\$	0.03\$

\*Dollars par litre

## Taxes carbone canadiennes

Depuis 2018, le gouvernement fédéral impose une taxe carbone minimale sur les provinces. Si les gouvernements provinciaux ont des taxes carbone inférieures au minimum fédéral, le gouvernement interviendra afin d'imposer sa propre taxe carbone. C'est ce qui a été fait en Alberta, en Saskatchewan, au Manitoba et en Ontario.

La taxe carbone fédérale est supposée augmenter de 10\$ par tonne par année entre 2018 et 2022 afin d'atteindre 50\$ par tonne en 2022. Malgré la pandémie de COVID-19, le gouvernement fédéral a choisi de continuer à augmenter sa taxe carbone tel que prévu, augmentant son minimum requis à 40\$ par tonne le 1er avril 2021. Il est attendu que cela se traduise par un montant de 8,8 sous par litre d'essence.

La taxe fédérale actuelle de 40\$ par tonne sur le carbone augmentera de nouveau pour s'établir à 50 \$ en 2022, puis de 15 \$ annuellement jusqu'à ce qu'elle atteigne 170 \$ par tonne en 2030. D'ici 2030, la taxe sur le carbone de 170 \$ par tonne se traduira par une taxe estimée à 39,6 sous par litre d'essence.

### Taxes carbone actuelles

Province	Par Tonne	Par litre d'essence
Colombie-Britannique	45\$	0,0996\$
Québec*	23\$	0,0537\$
Nouveau-Brunswick	40\$	0,0884\$
Île-du-Prince-Édouard	30\$	0,0663\$
Nouvelle-Écosse*	27\$	0,0126\$
Terre-Neuve-et-Labrador	30\$	0,0663\$
Minimum fédéral	40\$	0,0889\$

\*Prix de vente final dans le marché primaire

### Taxe carbone minimale fédérale

Année	Taxe par tonne de carbone	Taxe carbone sur l'essence
2018	10\$	0,02\$
2019	20\$	0,04\$
2020	30\$	0,07\$
2021	40\$	0,09\$
2022	50\$	0,11\$
2030	170\$	0,40\$

## Taxes-sur-les-taxes

Chaque fois que vous faites un plein d'essence, vous payez des taxes-sur-les-taxes. Le gouvernement calcule les taxes de vente sur le prix par litre incluant toutes les taxes cachées. Cela signifie que vous payez des taxes sur le montant des taxes au volume imposées par les gouvernements. Cela coûte autour de 3,3 sous par litre aux conducteurs canadiens.

<b>Taxes-sur-les-taxes</b>			
Province/Ville	Taxe-sur-les-taxes fédérale	Taxe-sur-les-taxes provinciale	Taxes-sur-les-taxes totales
Vancouver	0,023\$	0,000\$	<b>0,023\$</b>
Victoria	0,020\$	0,000\$	<b>0,020\$</b>
Colombie-Britannique excepté Vancouver et Victoria	0,017\$	0,000\$	<b>0,017\$</b>
Alberta	0,016\$	0,000\$	<b>0,016\$</b>
Saskatchewan	0,017\$	0,000\$	<b>0,017\$</b>
Manitoba	0,016\$	0,000\$	<b>0,016\$</b>
Ontario	0,017\$	0,027\$	<b>0,044\$</b>
Montréal	0,019\$	0,037\$	<b>0,056\$</b>
Québec au taux régulier	0,016\$	0,032\$	<b>0,048\$</b>
Nouveau-Brunswick	0,015\$	0,030\$	<b>0,045\$</b>
Î.-P.-É.	0,013\$	0,025\$	<b>0,038\$</b>
Nouvelle-Écosse	0,013\$	0,027\$	<b>0,040\$</b>
Terre-Neuve-et-Labrador	0,016\$	0,031\$	<b>0,047\$</b>
<b>Canada</b>	<b>0,017\$</b>	<b>0,016\$</b>	<b>0,033\$</b>

# Répartition des taxes par litre

## Essence

Les taxes représentent jusqu'à 42% du prix à la pompe. Vous ne les verrez pas toutes notées sur vos reçus, mais vous payez jusqu'à six taxes différentes sur votre essence. Voici la répartition des taxes que vous ne verrez pas sur vos reçus.

Répartition des taxes sur l'essence (\$/L)								
Province/Ville	Taxe d'accise provinciale	Taxe carbone	Taxe transport en commun	Taxe de vente provinciale	Taxe d'accise fédérale	Taxe de vente fédérale	Taxe totale	Taxes-sur-les-taxes
Colombie-Britannique excepté Vancouver et Victoria	0,145\$	0,100\$	0,000\$	0,000\$	0,100\$	0,063\$	<b>0,408\$</b>	0,017\$
Vancouver	0,085\$	0,100\$	0,185\$	0,000\$	0,100\$	0,072\$	<b>0,542\$</b>	0,023\$
Victoria	0,145\$	0,100\$	0,055\$	0,000\$	0,100\$	0,071\$	<b>0,470\$</b>	0,020\$
Alberta	0,130\$	0,088\$	0,000\$	0,000\$	0,100\$	0,058\$	<b>0,376\$</b>	0,016\$
Saskatchewan	0,150\$	0,088\$	0,000\$	0,000\$	0,100\$	0,061\$	<b>0,399\$</b>	0,017\$
Manitoba	0,140\$	0,088\$	0,000\$	0,000\$	0,100\$	0,058\$	<b>0,386\$</b>	0,016\$
Ontario	0,147\$	0,088\$	0,000\$	0,090\$	0,100\$	0,056\$	<b>0,481\$</b>	0,044\$
Québec au taux régulier	0,192\$	0,054\$	0,000\$	0,109\$	0,100\$	0,054\$	<b>0,509\$</b>	0,048\$
Montréal	0,192\$	0,054\$	0,030\$	0,111\$	0,100\$	0,056\$	<b>0,543\$</b>	0,056\$
Nouveau-Brunswick	0,109\$	0,088\$	0,000\$	0,110\$	0,100\$	0,055\$	<b>0,462\$</b>	0,045\$
Î.-P.-É.	0,085\$	0,066\$	0,000\$	0,110\$	0,100\$	0,055\$	<b>0,415\$</b>	0,038\$
Nouvelle-Écosse	0,155\$	0,013\$	0,000\$	0,110\$	0,100\$	0,055\$	<b>0,432\$</b>	0,040\$
Terre-Neuve-et-Labrador	0,145\$	0,066\$	0,000\$	0,124\$	0,100\$	0,062\$	<b>0,498\$</b>	0,047\$
<b>Canada</b>	<b>0,140\$</b>	<b>0,076\$</b>	<b>0,021\$</b>	<b>0,059\$</b>	<b>0,100\$</b>	<b>0,060\$</b>	<b>0,455\$</b>	<b>0,033\$</b>

Répartition des taxes sur le diesel (\$/L)								
Province/Ville	Taxe d'accise provinciale	Taxe carbone	Taxe transport en commun	Taxe de vente provinciale	Taxe d'accise fédérale	Taxe de vente fédérale	Taxe totale	Taxes-sur-les-taxes
Colombie-Britannique excepté Vancouver et Victoria	0,150\$	0,117\$	0,000\$	0,000\$	0,040\$	0,046\$	<b>0,353\$</b>	0,015\$
Vancouver	0,090\$	0,117\$	0,185\$	0,000\$	0,040\$	0,044\$	<b>0,476\$</b>	0,022\$
Victoria	0,150\$	0,117\$	0,055\$	0,000\$	0,040\$	0,045\$	<b>0,407\$</b>	0,018\$
Alberta	0,130\$	0,107\$	0,000\$	0,000\$	0,040\$	0,043\$	<b>0,320\$</b>	0,014\$
Saskatchewan	0,150\$	0,107\$	0,000\$	0,000\$	0,040\$	0,043\$	<b>0,340\$</b>	0,015\$
Manitoba	0,140\$	0,107\$	0,000\$	0,000\$	0,040\$	0,045\$	<b>0,332\$</b>	0,014\$
Ontario	0,143\$	0,107\$	0,000\$	0,062\$	0,040\$	0,039\$	<b>0,391\$</b>	0,038\$
Québec au taux régulier	0,202\$	0,068\$	0,000\$	0,081\$	0,040\$	0,040\$	<b>0,432\$</b>	0,046\$
Montréal	0,202\$	0,068\$	0,000\$	0,079\$	0,040\$	0,040\$	<b>0,429\$</b>	0,046\$
Nouveau-Brunswick	0,155\$	0,107\$	0,000\$	0,006\$	0,040\$	0,039\$	<b>0,347\$</b>	0,045\$
Î.-P.-É.	0,142\$	0,081\$	0,000\$	0,081\$	0,040\$	0,040\$	<b>0,384\$</b>	0,039\$
Nouvelle-Écosse	0,154\$	0,016\$	0,000\$	0,080\$	0,040\$	0,040\$	<b>0,330\$</b>	0,032\$
Terre-Neuve-et-Labrador	0,165\$	0,081\$	0,000\$	0,090\$	0,040\$	0,045\$	<b>0,420\$</b>	0,043\$
<b>Canada</b>	<b>0,152\$</b>	<b>0,092\$</b>	<b>0,018\$</b>	<b>0,037\$</b>	<b>0,040\$</b>	<b>0,042\$</b>	<b>0,382\$</b>	<b>0,030\$</b>

## Taxes par plein

La facture de taxes moyenne pour un plein d'essence de 64 litres au Canada dépasse légèrement les 29\$, incluant 2\$ de taxes-sur-les-taxes.

Taxes sur un plein de 64 litres						
Province/Ville	Avant les taxes	Taxes provinciales	Taxes fédérales	Taxes-sur-les-taxes	Taxe totale	Coût total
Colombie-Britannique excepté Vancouver et Victoria	58,73\$	15,65\$	10,44\$	1,50\$	<b>26,09\$</b>	84,82\$
Vancouver	62,66\$	23,65\$	11,04\$	1,50\$	<b>34,69\$</b>	97,35\$
Victoria	64,83\$	19,17\$	10,92\$	1,50\$	<b>30,09\$</b>	94,93\$
Alberta	53,44\$	13,95\$	10,09\$	1,02\$	<b>24,04\$</b>	77,48\$
Saskatchewan	59,62\$	15,23\$	10,29\$	1,08\$	<b>25,52\$</b>	85,14\$
Manitoba	53,54\$	14,59\$	10,13\$	1,05\$	<b>24,72\$</b>	78,26\$
Ontario	50,31\$	20,78\$	9,99\$	2,79\$	<b>30,77\$</b>	81,09\$
Québec au taux régulier	49,15\$	22,68\$	9,89\$	3,08\$	<b>32,57\$</b>	81,72\$
Montréal	47,44\$	24,78\$	9,97\$	3,08\$	<b>34,75\$</b>	82,19\$
Nouveau-Brunswick	51,30\$	19,64\$	9,92\$	2,85\$	<b>29,56\$</b>	80,86\$
Î.-P.-É.	54,08\$	16,68\$	9,91\$	2,41\$	<b>26,59\$</b>	80,67\$
Nouvelle-Écosse	52,93\$	17,74\$	9,90\$	2,57\$	<b>27,64\$</b>	80,57\$
Terre-Neuve-et-Labrador	59,61\$	21,48\$	10,38\$	2,99\$	<b>31,85\$</b>	91,46\$
<b>Canada</b>	<b>55,20\$</b>	<b>18,93\$</b>	<b>10,22\$</b>	<b>2,11\$</b>	<b>29,15\$</b>	<b>84,35\$</b>

## Notes méthodologiques

Les données sur les prix proviennent des données d'avril 2021 compilées par Kent Marketing Services Limited.

<http://charting.kentgrouppltd.com/>

# Annexe

## Les girouettes de la taxe carbone

Tant le Parti libéral que le Parti conservateur ont caché leurs véritables intentions aux contribuables en matière de taxe sur le carbone.

Avant les dernières élections fédérales, l'ancienne ministre de l'Environnement, Catherine McKenna, a tenté de rassurer les Canadiens en affirmant que le gouvernement libéral n'allait pas augmenter la taxe sur le carbone au-delà de 50 \$ par tonne.

« L'engagement était d'aller jusqu'à [50 \$ la tonne en] 2022 », a déclaré McKenna avant les élections. « Il n'y avait aucune intention d'aller au-delà de cela, il n'y a pas d'agenda secret. »

En août 2020, le premier ministre Justin Trudeau a déclaré aux journalistes qu'il n'augmenterait pas les impôts.

« La dernière chose dont les Canadiens ont besoin, c'est de voir une augmentation des impôts en ce moment », a déclaré Trudeau. « Nous n'allons pas imposer de coûts supplémentaires aux Canadiens. »

Malgré ces engagements, en décembre 2020, Trudeau a annoncé qu'il augmenterait la taxe sur le carbone à 170 \$ la tonne d'ici 2030

Le chef du Parti conservateur Erin O'Toole a annoncé son intention de rompre sa promesse aux Canadiens s'il devient premier ministre. Lorsque O'Toole se présentait à la tête du classement, il se tenait aux côtés de la Fédération canadienne des contribuables et avait signé notre engagement de lutte contre les taxes sur le carbone. L'engagement disait:

« Je, Erin O'Toole, promets que, si je suis élu premier ministre du Canada, je vais: abroger immédiatement la taxe sur le carbone Trudeau; et rejeter toute future taxe fédérale sur le carbone ou marché du carbone. »

Le 15 avril toutefois, O'Toole a partagé des plans visant à introduire sa propre taxe sur le carbone qui passera à 50 \$ la tonne.